



Direction des services techniques
et de l'aménagement
Services techniques
Tél. 03 20 66 58 27
Fax : 03 20 66 58 30

STA/LP/SF/BC/CD-200626-0621

ARRETE N° ARR/2020/ST/146

Nous, Maire de la Ville de HEM,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Route,
Vu l'arrêté ministériel du 22 octobre 1963 relatif à la circulation routière, complété par la circulaire du 28 décembre 1963,

Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prescrire les mesures nécessaires pour assurer la sécurité du public,
Considérant que pour permettre la fin des travaux pour la requalification en zone 30 de l'avenue François Roussel à Hem, il y a lieu de prendre toutes les mesures utiles pour réglementer ce secteur.

ARRETONS

ARTICLE 1 A partir du 29 juin et ce, jusqu'au 11 juillet 2020, le stationnement sera interdit, au droit des travaux

ARTICLE 2 : A partir du 29 juin et ce, jusqu'au 11 juillet 2020, l'avenue François Roussel sera barrée sauf riverains avec une déviation mise en place par l'avenue Max Barrois à Croix.

ARTICLE 3 : La circulation des piétons sera interdite au droit des travaux durant les heures d'intervention.

ARTICLE 4 : Considérant que les journées de collectes sont les lundis et mardis matins, l'entreprise SA G.D.T.P. facilitera le ramassage des poubelles dès lors que la voirie n'est pas accessible. Elle définira avec ESTERRA (tél: 08.11.44.50.99) un point de regroupement et se chargera de transporter les poubelles jusqu'à ce point puis les remettra en place après collecte.

ARTICLE 5 : Les panneaux réglementaires ainsi que la signalisation diurne et nocturne seront mis en place par l'entreprise SA G.D.T.P.

ARTICLE 6 : Monsieur le Directeur Général des Services et la Police Municipale de la Commune de Hem, Monsieur le Commissaire de Police de Roubaix, Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Lille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

ARTICLE 7 : Une ampliation du présent arrêté sera envoyée au Commissariat Central de Roubaix, au Commissariat de Police de Hem, à la Gendarmerie de Lille, au Centre de Secours de Roubaix, à ILEO, à la Sté Esterra et à la SA G.D.T.P - ZI de la rouge porte - BP 5 - 59250 HALLUIN

Fait à HEM, le - 1 JUIL. 2020



**Pour Le Maire de Hem
et par délégation, l'Adjoint à l'Aménagement,
aux Travaux, à la Voirie et au Numérique.**

Laurent PASTOUR

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Maire, Hôtel de ville - BP. 30 001 - 59510 HEM



Standard mairie: 03 20 66 58 00 - Fax: 03 20 66 58 10 - www.ville-hem.fr